



OPERER EN SECURITE SUR UN OUVRAGE ELECTRIQUE

Module de recyclage (3ans)

Basse Tension - Personnel non électricien

Basse Tension – Personnel électricien

Haute Tension – Personnel électricien

<u>Contexte réglementaire :</u>	CRAM Région Centre ; UTE C 18-510
<u>Objectifs :</u>	Permettre aux personnes concernées d'opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation mis hors tension
<u>Personnes concernées :</u>	Toute personne préalablement formée à la sécurité en matière d'électricité et habilitée
<u>Niveau de formation initiale :</u>	Formation initiale à l'habilitation
<u>Animation :</u>	Par des formateurs ayant une pratique régulière : - des différentes opérations énumérées ci-dessus - des opérations énoncées dans le recueil d'instructions générales de sécurité d'ordre électrique UTE C 18-510
<u>Moyens pédagogiques :</u>	- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets étudiés - Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues - Exercices d'applications théoriques et pratiques - Contrôle des connaissances en fin de stage - Documentation remise à chaque stagiaire
<u>Durée :</u>	1 jour

1. RAPPELS

Domaines de tension

Différentes très basses tensions (TBTS, TBTP, TBTF)

Définitions

Distances de sécurité par rapport aux pièces actives

Statistiques des accidents du travail

Mécanismes des électrisations : contact direct, contact indirect, exemples d'accidents réels conditions pour subir une électrisation : Le court-circuit,

L'induction,

Effets physiopathologiques

Habilitation

Le surveillant de sécurité en matière d'électricité

Obligations de l'employeur

Protection contre les contacts directs



OPERER EN SECURITE SUR UN OUVRAGE ELECTRIQUE

Module de recyclage (3ans)

Basse Tension - Personnel non électricien

Basse Tension – Personnel électricien

Haute Tension – Personnel électricien

2. MISE A JOUR DES CONNAISSANCES

Nouveaux textes réglementaires
Nouvelles normes
Nouveaux matériels et équipements utilisés
Nouveaux documents écrits
Cas des entreprises intervenantes et des chantiers
La responsabilité pénale en cas d'accident du travail

3. DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES STAGIAIRES

Remise de documents : titre d'habilitation, certificat à opérer en sécurité sur un ouvrage électrique, recueil de prescriptions, consignes et documents écrits, etc.
Équipement de protection individuelle (EPI)
Utilisation de matériels ou d'équipements
Divers

4. INCIDENTS OU ACCIDENTS (Rappels)

Incendie d'origine électrique
Notions de secourisme
Enceintes confinées et/ou exiguës